

Neuchâtel, le 2 octobre 2019

Lutter contre la hausse des coûts de la santé : un combat sans relâche

Bien que qualifiée de « modérée », la hausse des primes maladie annoncée la semaine passée par la Confédération fait bondir et réagir ! S'il considère indispensable de dénoncer les abus des caisses-maladie, le Parti socialiste neuchâtelois s'attaque aussi concrètement à ce système opaque à travers plusieurs mesures cantonales et fédérales.

L'augmentation annuelle des primes maladie reflète un système injuste et opaque dont les assurés et les cantons sont les premières victimes. Le PSN déplore que Neuchâtel, avec 2.9% d'augmentation, fasse partie des cantons les plus sévèrement touchés. En ce sens, une [interpellation](#) a été déposée par Baptiste Hurni lors de la session du Grand Conseil du 1^{er} octobre dernier afin d'obtenir des éclaircissements sur l'écart entre l'augmentation moyenne du pays et le cas du canton. Lors de la même session, Martine Docourt Ducommun a déposé une [question](#) sur la prise en charge cantonale des frais des soins ambulatoires et des répercussions qu'aura cette nouvelle loi sur le canton de Neuchâtel.

Le PSN considère qu'il est plus que temps d'apporter de vraies solutions et s'engage à travers différentes mesures.

Au niveau cantonal et à l'instar du canton de Vaud, le PSN défendra le dépôt au Parlement fédéral [d'une initiative cantonale](#) demandant une modification de la loi sur l'assurance maladie. En permettant aux cantons qui le souhaitent de créer des caisses cantonales d'assurance maladie, cette initiative permettrait au système actuel de gagner en transparence.

En outre, le PSS propose, par [l'initiative fédérale d'allègement des primes](#), de plafonner les primes d'assurance maladie à 10% du revenu d'un ménage. Désormais nécessaire, cette initiative permettra de soulager les ménages à faibles et moyens revenus et de diminuer les dépenses cantonales en matière de subsides. Enfin, en dénonçant des salaires exorbitants et les marges démesurées des entreprises pharmaceutiques, le PSN se bat pour l'adoption de mesures permettant la réduction des coûts élevés et parfois injustifiés du secteur de la santé.

Une politique de santé à la fois juste, solidaire et indépendante des lobbys est possible et nécessaire. Le PSN n'hésite pas à le revendiquer au sein du canton de Neuchâtel et est déterminé à la défendre à Berne lors de la prochaine législature.

Contacts :

- Florence Nater, présidente du Parti socialiste neuchâtelois, 079 916 50 13
- Romain Dubois, vice-président du Parti socialiste neuchâtelois, 076 465 44 67
- Baptiste Hurni, président du groupe socialiste au Grand Conseil, 079 785 88 82